



## Les résidences artistiques dans le spectacle vivant

### Journée d'information juridique

Lundi 8 avril 2019 de 9h30 à 18h

au Centre national de la danse

1, rue Victor Hugo – 93507 Pantin

(Métro 5 Hoche, RER E Pantin, T3b Delphine Seyrig)

Partenariats précieux pour le spectacle vivant, les résidences artistiques peuvent revêtir des formes diverses et comporter des obligations fluctuantes. La circulaire du 8 juin 2016 encadre juridiquement une partie de ces dispositifs mais ne couvre pas l'ensemble des situations que mettent en place les professionnels. Il est donc nécessaire de clarifier les pratiques contractuelles.

Dans un contexte politique où un diagnostic sur les résidences artistiques est en cours, quel avenir pour le spectacle vivant ?

Cette 20<sup>e</sup> journée d'information juridique vous est proposée par les centres de ressource du spectacle vivant : le Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre (ARTCENA), le Centre national de la danse (CND), le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV), et le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA).

### Programme

9h30 : Accueil du public

10h : Ouverture de la journée

#### Atelier 1 – Comment sécuriser juridiquement ces partenariats multiformes ?

- Distinguer la notion de résidence d'autres partenariats culturels
- Un cadre juridique existant pour les résidences prévu par la circulaire du 8 juin 2016
- Un cadre juridique à inventer entre les parties pour les autres types de résidences
- L'intérêt d'un contrat bien rédigé : les clauses essentielles et les précautions à prendre
- Le budget et la fiscalité

Avec notamment :

- **Edouard Chapot** (administrateur, Comédie de Béthune, CDN Hauts-de-France)
- **Laëtitia Guédon** (directrice, Les Plateaux Sauvages)
- **Magali Leclerc** (co-fondatrice, Sostenuto, agence d'accompagnement d'artistes et de projets artistiques)
- **Nach / Anne-Marie Van** (danseuse et chorégraphe)
- **Jean Vincent** (avocat à la Cour)

### Échanges avec le public

12h45 – 14h : Pause déjeuner

#### Atelier 2 – Quelles politiques publiques autour des résidences artistiques ? Débat.

- Les résidences : un enjeu de politique publique
- L'expérience des Arts plastiques : quel déploiement pour le spectacle vivant ?
- La mission Thierry Tuot de « diagnostic » des résidences artistiques

Avec notamment :

- **Bénédict Alliot** (directrice générale, Cité internationale des arts)
- **Anne Avriller** (directrice des affaires culturelles, commune de Romainville)
- **Gaëlle Bourges** (chorégraphe, danseuse, metteuse en scène)
- **David Demange** (vice-Président de la commission Résidence du CNV - directeur, Le Moloco)
- **Laurent Lalanne** (directeur des productions et du développement international, Théâtre National de Bordeaux en Aquitaine)
- **Frédéric Pérouchine** (secrétaire général, Association des Centres Chorégraphiques Nationaux, Association des Centres Dramatiques Nationaux, Association des Centres de Développement Chorégraphiques Nationaux)
- Un représentant du service de l'Inspection de la création artistique, ministère de la Culture

### Échanges avec le public

16h15 : « Apéro-pro » à destination de tous les participants

Artistes, administrateurs, diffuseurs, lieux de résidences, collectivités, professionnels du secteur : venez partager vos bonnes pratiques entre pairs, croiser vos expériences et vos projets autour d'un verre !

18h : Fin de la journée

Inscription obligatoire – Entrée libre sur inscription – Nombre de places limité